



Togotelecom

WEEK-END K'DO

Tapez vite 887*1*7# et profitez des appels illimités ce week-end

0F/min sur tous vos appels vers TOGO TELECOM toute la journée du samedi et dimanche.

Coût de souscription : 500F

RDV la semaine prochaine pour d'autres surprises !

Offre réservée aux clients illico

Infos : 112

N°652

du 31 OCTOBRE 2013



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi SOUZA

UNE NOUVELLE FRANCAFRIQUE ?

La libération des quatre otages français enlevés au Niger et détenus depuis trois ans apparaît comme une éclaircie alors que le ciel de l'exécutif français est chargé de nuages. Deux violents orages viennent en effet de le frapper. Après avoir annoncé une taxation globale sur les produits de l'épargne, il a dû reculer comme il a dû suspendre l'application de l'écotaxe sur tout le territoire.

On commençait à imaginer le pire pour le couple exécutif quand l'horizon s'est soudainement découvert avec la libération des otages.

Cette libération est un grand succès. Elle a exigé bien entendu l'utilisation d'une panoplie de moyens.

Il a fallu une parfaite collaboration entre la France et le Niger facilitée par l'étroite amitié entre les présidents Issoufou et Hollande.

Il a également été nécessaire que la France montre les dents aux rebelles en engageant dans leurs fiefs une importante opération militaire.

La collecte des renseignements, leur traitement et leur transformation en actions ont joué également un rôle essentiel.

Il a fallu enfin faire appel à ces intermédiaires nombreux dans ce type de dossiers ou se mêlent des semi-rebelles, des marchands d'illusions et des commerçants de la prise d'otages.

On insistera ici ou là sur l'importance de tel facteur par rapport à tel autre et sur l'opportunité des moyens employés.

L'essentiel est que la mayonnaise a pris et que le résultat est positif au final.

suite à la page 3

P.4 Campagne cotonnière 2013-2014

La confiance renaît avec le retour des pluies, début des récoltes au nord

P.7 Début de partenariat entre la CEET et Moov-Togo

Les factures d'électricité désor mais payables via FLOOZ



Une récolte de coton

P.4 Résultats de fortes pressions sur Ecobank

Kolapo Lawson jette l'éponge en faveur de André Siaka

P.3 Rapport sur l'exécution du budget général 2010 / A propos des chiffres des différents comptes

La Cour des comptes dit : « les disparités relevées remettent en cause la fiabilité du niveau réel des recettes recouvrées »

P.3 Evolution des réformes / Classement Doing Business entre 2013 et 2014

Le Togo progresse de 2 points grâce à la création d'entreprises, permis de construire et exécution des contrats



flooz

Le nouveau produit de la Banque Atlantique Togo (filiale du groupe Banque Centrale Populaire du Maroc) en partenariat avec Moov Togo (filiale du groupe ETISALAT) est désormais disponible sur le réseau d'agences de la Banque Atlantique Togo, Moov et auprès des partenaires distributeurs Flooz.





PA-LUNION

www.pa-lunion.com



Evolution des réformes / Classement Doing Business entre 2013 et 2014

Le Togo progresse de 2 points grâce à la création d'entreprises, permis de construire et exécution des contrats

Late Pater

Le nouveau rapport «Doing Business 2014» de la Banque mondiale et de la Société Financière Internationale est rendu public le 29 octobre 2013. Avec pour thème principal «Comprendre les réglementations pour les petites et moyennes entreprises», pour sa 11^{ème} édition, il a étudié la pratique des affaires dans 189 pays (par rapport à 185 pays étudiés l'année passée) en s'élargissant à la Lybie, Myanmar, Saint-Martin et Soudan du Sud. Dans le classement de cette année, grâce à des réformes opérées, le Togo a progressé de 2 points par rapport à l'année passée. Le pays a amélioré le processus de création d'entreprise, en réduisant le temps requis pour s'inscrire au guichet unique et les coûts d'enregistrement, a facilité l'obtention de permis de construire, en améliorant les opérations internes à la Mairie de Lomé et à la Préfecture du Golfe, et a facilité l'exécution des contrats, en créant des chambres commerciales spécialisées au sein du Tribunal de Première Instance de Lomé.

De façon globale, le Togo quitte le 159^{ème} rang de 2013 (après ajustement) pour le 157^{ème} rang en 2014. Dans les détails, suivant les domaines, les scores suivants sont obtenus : création d'entreprise (168^{ème} en 2014 contre 165^{ème} en 2013, soit -3 de variation) ; octroi de permis de construire (114^{ème} en 2014 contre 141^{ème} en 2013, soit 27 de variation) ; raccordement à l'électricité (96^{ème} en 2014 contre 94^{ème} en 2013, soit -2 de variation) ; transfert de propriété (159^{ème} en 2014 contre 163^{ème} en 2013, soit 4 de variation) ; obtention de prêts (130^{ème} en 2014 contre 126^{ème} en 2013, soit -4 de variation) ; protection des investisseurs (147^{ème} en 2014 et en 2013) ; paiement des impôts (172^{ème} en 2014 et en 2013) ; commerce transfrontalier (110^{ème} en 2014 contre 108^{ème} en 2013, soit -2 de variation) ; exécution des contrats (153^{ème} en 2014 contre 160^{ème} en 2013, soit 7 de variation) ; règlement de l'insolvabilité (111^{ème} en 2014 contre 96^{ème} en 2013, soit -15 de variation). Dans le cas spécifique de la création d'entreprise, le Togo est à un nombre de 7 procédures (contre 8 en Afrique subsaharienne et 5 dans l'OCDE), à un délai de 19,0 jours (contre 29,7 en Afrique subsaharienne et 11,1 dans l'OCDE), à un coût de 121,4% du revenu par habitant (contre 67,4% en Afrique subsaharienne et 3,6% dans l'OCDE) et à un capital minimum versé de 388,5% du revenu par habitant (contre 125,7% en Afrique subsaharienne et 10,4% dans l'OCDE).

En Afrique de l'ouest, dans l'ordre croissant, le Ghana vient en tête avec le 67^{ème} rang mondial. Il est suivi de lion par le Cap-Vert (121^{ème} mondial), la Sierra Leone (142^{ème} mondial), le Liberia (144^{ème} mondial), le Nigeria (147^{ème} mondial), la Gambie (150^{ème} mondial), le Burkina Faso (154^{ème}



Essossimna Legzim-Balouki, Ministre du Commerce et de la promotion du secteur privé

mondial), le Mali (155^{ème} mondial), le Togo (157^{ème} mondial), la Côte d'Ivoire (167^{ème} mondial), le Bénin (174^{ème} mondial), la Guinée (175^{ème} mondial), le Niger (176^{ème} mondial), le Sénégal (178^{ème} mondial), la Guinée-Bissau (180^{ème} mondial).

Selon le communiqué officiel, le Burundi, la Côte d'Ivoire, et le Rwanda sont parmi les économies de l'Afrique subsaharienne qui ont le plus amélioré la réglementation des affaires. Effectivement, en Afrique

subsaharienne, 66 réformes visant à améliorer le cadre réglementaire pour les entrepreneurs locaux ont été enregistrées durant la dernière année. Le rapport constate que, parmi les 20 économies qui ont le plus réformé la réglementation des affaires depuis 2009, 9 proviennent de l'Afrique subsaharienne, soit le Burundi, la Sierra Leone, la Guinée Bissau, le Rwanda, le Togo, le Bénin, le Liberia, la Côte d'Ivoire et la Guinée. Il montre aussi que sur les

47 économies de la région, 31 d'entre elles ont implémenté au moins une réforme en 2012-13. Le Rwanda, qui en a enregistré le plus, a mis en œuvre des réformes sur 8 des 10 domaines couverts par Doing Business.

Au niveau mondial, trois économies africaines ont effectué la plus forte progression à travers différents domaines mesurés : le Burundi sur le transfert de propriété, le Bénin sur le commerce transfrontalier et la Côte d'Ivoire sur l'exécution de contrats. «Il est très encourageant de voir tant de pays d'Afrique subsaharienne qui renforcent leurs institutions juridiques et qui s'engagent dans des réformes visant à réduire des réglementations contraignantes. En 2012-13, plus du double des économies de la région ont effectué des réformes comparativement à

2005», a déclaré Augusto Lopez-Claros, Directeur de l'unité de recherche sur les indicateurs et analyse du Groupe de la Banque mondiale, Global Indicators and Analysis. Il ajoute : «malgré ces réalisations, il faut faire plus pour améliorer la qualité des règles qui sous-tendent les activités du secteur privé, pour continuer la convergence vers les meilleures pratiques observées dans le monde».

Pour la première fois, le rapport Doing Business de cette année évalue les réglementations liées à l'environnement des affaires dans le Soudan du Sud qui est devenu indépendant en 2011. Malgré les difficultés liées à la création d'un nouveau système judiciaire, le Soudan du Sud a adopté une loi sur les sociétés, une autre sur les taxes et enfin une dernière sur l'insolvabilité des entreprises. Singapour est 1^{er} au

classement général de la facilité à faire des affaires. Se trouvent aussi au classement des 10 meilleures économies dont les réglementations sont favorables au cadre des affaires la Région Administrative Spéciale de Hong Kong (Chine), la Nouvelle Zélande, les Etats-Unis d'Amérique, le Danemark, la Malaisie, la République de Corée, la Géorgie, la Norvège et le Royaume Uni. Les 10 économies qui ont progressé le plus sont (par ordre croissant d'amélioration) l'Ukraine, le Rwanda, la Russie, les Philippines, le Kosovo, Djibouti, la Côte d'Ivoire, le Burundi, l'ex République yougoslave de Macédoine et le Guatemala. Pourtant, il reste beaucoup de défis à relever dans cinq de ces pays (Burundi, Côte d'Ivoire, Djibouti, les Philippines et l'Ukraine) qui sont encore dans la deuxième moitié du classement général.

Trafic de Drogue au Togo

La BRI saisit 420 Kg de cannabis en 580 pains

La police nationale togolaise a présenté à la presse le mardi du 29 octobre 2013 au matin, 580 pains de cannabis estimés à 420 Kg. La marchandise a été soigneusement emballée avec du plastique adhésif.

Selon le directeur de la BRI, Brigade des Recherches et des interventions, officier Kondi Agba, les pains de cannabis sont conditionnés en sacs de jute dissimulés dans des ballots de friperies pour être convoyés vers le Nigeria.

M. Fatayi Oladokoun, âgé de 45 ans, togolais, portefaix demeurant à Aflao au Ghana et Mme Bello Cherifa, 45 ans, togolaise, revendeuse et demeurant à Amoutiévié, ont été présentés comme les deux trafiquants de ce lot de cannabis.

Selon leurs propos, ils ont été engagés par un certain Mohamed

Oloyé dont la nationalité n'a pas été précisée, pour selon la femme, déballer les ballots de friperie (contre 5.000F Cfa par ballot) et pour l'homme, procéder au emballage sous forme de colis (contre 5.000F.Cfa par ballot) suivant les instructions de leur patron. Ils ont reconnu en outre, s'être rendus compte plus tard que ce qui est dissimulé dans les friperies est de la drogue, mais n'ont pas su que les pains retrouvés dans les friperies sont de la drogue.

Le nommé Mohamed Oloyé est actuellement en fuite, laissant derrière lui une voiture 4x4 actuellement à la sureté nationale. L'officier Kondi de la BRI assure que son service, activement à sa recherche, a déjà une piste.

Notons que le Togo est dans une lutte féroce contre le trafic de la drogue.

Editorial

UNE NOUVELLE FRANCAFRIQUE ?

(suite de la page 1)

Il faut souhaiter que le même succès couronne la libération des autres otages. Mais il ne faut pas se faire d'illusions : une zone d'instabilité s'est ouverte dans le front sahélien et les pays africains n'ont pas les moyens militaires pour faire face à ce défi. La France est la seule disposant de forces opérationnelles capables de contenir puis de réduire les forces hostiles portées par des idéologies extrémistes ou par la recherche de moyens financiers.

Or, la marge politique du gouvernement français est très étroite.

La France avait annoncé un peu trop tôt son retrait militaire en Afrique.

Or son action est plus que jamais nécessaire en attendant le renforcement des forces interafricaines.

Il faut donc convaincre l'opinion publique française de la nécessité de cet appui militaire aux gouvernements locaux.

S'y ajoute un problème financier : c'est juste au moment où la France cherche pour des raisons budgétaires à réduire la charge de son armée qu'elle doit s'engager dans de vastes opérations coûteuses.

Et c'est un étrange paradoxe que de voir qu'il revient à une majorité socialiste qui souhaitait se dégager de la francafrique de renforcer la présence militaire française en Afrique.

Rapport sur l'exécution du budget général 2010 / A propos des chiffres des différents comptes

La Cour des comptes dit : «les disparités relevées remettent en cause la fiabilité du niveau réel des recettes recouvrées»

Accusée de prendre tout son temps à se chercher, indexée d'être complaisante vis-à-vis de la gestion dite scabreuse des fonds publics par endroits et interpellée à tout vent par les leaders d'opinion, la Cour des comptes semble bouger. Aussi a-t-elle pondu en début d'année son rapport sur l'exécution du budget de l'Etat, gestion 2010, qui contient au moins de 20 recommandations à l'issue du contrôle. Elle souhaite que le Receveur Général du Trésor présente l'état de recouvrement des recettes par unité fonctionnelle ; qu'un rapprochement systématique entre la comptabilité de l'ordonnateur et celle des comptes principaux soit effectué avant la transmission à elle des comptes. En matière de recettes, aux fins de s'assurer de la conformité entre le compte administratif, le compte de gestion du Receveur Général du Trésor et celui de l'Agent Comptable Central du Trésor, elle veut que la

réconciliation des chiffres entre les différents comptes soit réalisée, car «les disparités relevées au niveau des chiffres remettent en cause la fiabilité du niveau réel des recettes recouvrées». Plus est, les régies financières devraient renouer avec la pratique de l'émission des rôles primitifs et de régularisation ; un état séparé des recouvrements sur gestions antérieures devrait être annexé au compte de gestion du Receveur Général du Trésor.

La Cour a aussi recommandé que des dispositions soient prises pour assurer la traçabilité de toutes les dépenses dans la comptabilité du Payeur Général du Trésor, qu'elles soient financées sur ressources intérieures ou extérieures ; que toutes les opérations de recettes et de dépenses des comptes d'affectation spéciale soient retracées aussi bien dans la comptabilité de l'ordonnateur que dans la comptabilité du comptable

assignataire ; que la procédure de comptabilisation des prélèvements au profit des collectivités locales et des autres bénéficiaires soit revue pour assurer leur traçabilité dans la comptabilité de l'Etat ; que les dégrèvements d'impôts soient identifiés, évalués et fassent l'objet d'un état annexé au compte de gestion adressé à la Cour des comptes ; que les transferts de crédit respectent la limite du 10^{ème} de leur dotation initiale, conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°2008-019 du 29 décembre 2008 relative aux lois de finances ; que des efforts soient consentis pour assurer l'efficacité de la mobilisation des dons-projets ; que le Gouvernement prenne, sans délai, des mesures idoines pour améliorer la mobilisation des tirages sur emprunts, afin de permettre à l'économie nationale de bénéficier

(suite à la page 4)

Assemblée nationale

C'est bouclé pour la présidence des 9 commissions permanentes !

L'information de la dernière parution de L'UNION n'a pas été démentie. Réunie en séance plénière le 29 octobre dernier, l'Assemblée nationale a procédé, suivant son règlement intérieur, à la ratification à l'unanimité de la liste des membres des commissions présentée par les différents groupes parlementaires et partis politiques. De ce fait, chacune des neuf commissions permanentes a été dotée de son bureau directeur. Au finish, le groupe parlementaire UNIR préside cinq commissions, le groupe ANC-ADDI prend deux commissions, la coalition Arc-en-ciel

et le parti UFC respectivement une commission.

Commission des lois constitutionnelles et de la législation de l'administration générale : Labitoko Kalila (UNIR)

Commission des droits de l'Homme : Assouma Demane (UNIR)
Commission des finances et du développement économique : Mme Tignokpa Ayawavi (UNIR)

Commission agro-pastorale et de l'aménagement du territoire : Ewovor Kossi (UNIR)

Commission de l'éducation et du développement socioculturel : Dr

Djimongou Sambiani (UFC)

Commission des relations extérieures et de la coopération : Kissi Jean (Arc-en-ciel)

Commission de la défense et de la sécurité : Kpatcha Komi (UNIR)

Commission de l'environnement et des changements climatiques : Lawson Patrick (ANC-ADDI)

Commission de la santé, de la population et de l'action sociale : Gogué Tchaboré Aimé (ANC-ADDI).

Dans la foulée, quatre députés ont démissionné, préférant leur poste actuel de Directeur de société. Leurs suppléants ont pris place.

Au quatrième trimestre de la campagne 2012-2013

Commercialisation au rabais du café togolais

Jean Afolabi

La chute de la demande du café togolais s'est poursuivie au quatrième trimestre (juillet-août-septembre) pour se situer à 559 700 kilogrammes commercialisés. Comparée au trimestre précédent, cela donne une commercialisation en diminution de 72,78% d'après les chiffres officiels de la direction du Conditionnement et de la métrologie légale. Déjà, les 2 056 261 kilogrammes du second trimestre affichaient une chute de 3,14% par rapport au premier trimestre (octobre-novembre-décembre). Au finish, pour cette campagne 2012-2013 qui vient de boucler, le Togo aura commercialisé un total légèrement au-dessus de 5 tonnes, plus précisément 5 008 602 kilogrammes de café.

Et pourtant, au dernier trimestre de la campagne précédente, il avait été enregistré 1 811 329,8 kilogrammes de café commercialisés. Ce qui, en glissement annuel, constitue une diminution de 69,10%. Au cours du trimestre, le mois d'août a réalisé le plus gros chiffre, à 340 105 kilogrammes. Juillet en avait fait 201 600 kilogrammes, et septembre 17 995 kilogrammes. Sans commune mesure avec les mêmes périodes de la campagne précédente qui avaient affiché respectivement 301 499 kilogrammes, 1 255 350,8



kilogrammes et 254 480 kilogrammes. Traditionnellement, la Chine, l'Espagne, la France, la Hollande, le Maroc, l'Italie, l'Allemagne et les Etats-Unis ont constitué les destinations du café togolais.

Les produits de rente, essentiellement composés du café-cacao et du coton, ont représenté, en moyenne, 9% du Produit intérieur brut agricole (PIBA) au cours des cinq dernières années. Depuis 2009, les productions de café et cacao ont plutôt évolué en dents de scie, se situant dans une large fourchette de 5 500 tonnes à 12 500 tonnes pour le café et 3 600 à 10 600 pour le cacao. Dans le même temps, la production du coton-graine est passée de 27 906 tonnes en 2009/2010 à 79 510 tonnes en 2011/2012. Mais les acteurs de la filière café font toujours confiance en la qualité du produit togolais, très apprécié sur le marché. Reste à étendre les cultures,

d'autant que des terres sont encore disponibles.

En février, dans le cadre du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA), le ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Ouro-Koura Agadazi, s'était lancé dans une tournée dans les zones de production. Objectif : recenser les planteurs de café-cacao et les surfaces cultivables. Il expliquait que la collecte de données fiables permettra de disposer de statistiques précises pour mettre sur pied une politique adaptée. Le gouvernement ayant fait de la relance de la filière une de ses priorités. Entre autres ambitions, le Togo vise, à l'horizon 2015, les 19 000 tonnes de café et 21 000 tonnes de cacao. Le tonnage annuel du café exporté en 2011-2012 a totalisé 9 075 240 kilogrammes, en diminution de 4,95% par rapport à la campagne précédente.

Campagne cotonnière 2013-2014

La confiance renaît avec le retour des pluies, début des récoltes au nord

Passée l'inquiétude de la sécheresse, il est noté en ce mois d'octobre 2013 que la situation climatique s'est quelque peu normalisée sur toute l'étendue du territoire. L'état végétatif des cotonniers semble redonner confiance surtout pour les semis tardifs, affirme-t-on à la direction générale de la Nouvelle société cotonnière du Togo (Nsct). Si dans la région nord, les récoltes ont déjà commencé, dans les régions centre et sud, les cotonniers arrivent à maturité. En outre, ce mois d'octobre est caractérisé par les préparatifs pour la commercialisation ou l'achat du coton-graine. La société cotonnière annonce le lancement officiel de cette étape sur la deuxième quinzaine du mois de novembre.

Dans la région cotonnière nord (régions des Savanes et de la Kara), on assiste à la réalisation des derniers traitements. Il s'agit essentiellement de la lutte contre les *Dydercus* pour les semis précoces. Pour les parcelles dont la floraison des cotonniers se poursuit, la protection phytosanitaire cible les ravageurs des boutons floraux, des fleurs et des capsules. Il est également noté des ouvertures de capsules et même des débuts de récoltes. Par endroits, ces débuts de récoltes sont quelque peu perturbés par la prolongation des pluies, souligne-t-on. De façon générale, les cotonniers de cette campagne sont



de taille courte et ne portent pas beaucoup de capsules à cause des conséquences de la sécheresse qui a sévi en début de campagne.

Dans la région centre (régions Centrale et Plateau Nord) et dans la région sud (Plateau sud et région Maritime), régions dont les périodes de semis vont de juin à juillet, les traitements se poursuivent, les cotonniers sont à l'étape de la formation des capsules et reçoivent des traitements destinés à leur protection. Ces traitements se poursuivront jusqu'au mois de décembre au moment de l'ouverture des capsules. Pour autant, précise-t-on à la société cotonnière, compte tenu de la sécheresse qui s'était prolongée, il n'est pas rare de trouver à certains endroits des pics de ravageurs dont la période habituelle de prévalence soit passée. C'est le cas de «*Helicoverpa armigera*» qui apparaît généralement vers le 15 août.

Il faut souligner que la société cotonnière s'est beaucoup inquiétée en septembre des résultats de la campagne en cours en raison de la rareté des pluies, mais aussi et surtout de leur mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace. Du fait de ces changements, les travaux d'entretiens culturaux et de traitement phytosanitaire ont été décalés dans le temps. Comme conséquences immédiates, l'emblavure prévue a chuté. En septembre, elle était de 52 873 hectares dans la région cotonnière nord contre 55 000 hectares prévus. Elle a également diminué de 371 hectares dans la région centre, et de 6 141 hectares dans la région sud. Soit un total de 102 385 hectares emblavés contre 122 041 hectares pour la campagne précédente. Du coup, il demeure évident que la campagne ne pourra atteindre ses objectifs de 100 000 tonnes de coton graine prévues.

Besoins de liquidités bancaires

Encore 74 milliards Cfa injectés dans le circuit togolais

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 29 octobre 2013, à une injection de liquidités d'un montant de 782,591 milliards de francs Cfa, en augmentation par rapport à la semaine précédente, dont 74,000 milliards dans le circuit togolais. Cette opération arrive à échéance le 4 novembre 2013.

D'après la Banque centrale, l'opération a enregistré la participation de quarante-trois

établissements de crédit provenant des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Le taux marginal et le taux moyen pondéré sont ressortis respectivement à 2,5070% et 2,5363%.

Les établissements de crédit du Bénin s'adjuget 213,300 milliards lors de l'opération. Ils sont suivis par ceux du Burkina Faso et du Sénégal avec 161,630 milliards et 131,849 milliards respectivement. Viennent ensuite le Mali avec 94,800 milliards, le Niger avec

53,400 milliards et la Côte d'Ivoire avec 48,112 milliards. La Guinée-Bissau ferme la boucle avec 5,500 milliards de francs.

Au cours du mois d'août 2013, la moyenne des soumissions hebdomadaires, sur le marché des adjudications, est passée de 699,0 milliards en juillet 2013 à 715,7 milliards, soit une hausse de 16,8 milliards. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti stable à 2,79%, en moyenne mensuelle, indique la Banque centrale.

Rapport sur l'exécution du budget général 2010 / A propos des chiffres des différents comptes

La Cour des comptes dit : «les disparités relevées remettent en cause la fiabilité du niveau réel des recettes recouvrées»

(suite de la page 3)

pleinement de ces ressources extérieures ; que les prévisions budgétaires en matière de recettes soient plus sincères et crédibles, afin de refléter la performance réelle des régies financières.

En outre, la limite des autorisations budgétaires accordées par le Parlement devrait être strictement respectée pour éviter les dérapages, surtout en ce qui concerne les dépenses ordinaires (dépenses de personnel et autres dépenses ordinaires) ou, au besoin, les dispositions législatives ou réglementaires en matière de modification des crédits (articles 14 et 15 de la loi organique relative aux lois de finances) devraient être

appliquées. A l'avenir, il faudra que l'exécution des dotations budgétaires des ministères dépensiers soit régulièrement suivie pour permettre l'amélioration de la consommation des crédits votés ; que le Gouvernement prenne des mesures holistiques et idoines pour optimiser la mobilisation des ressources extérieures ; que le fichier des effectifs de la Fonction publique soit harmonisé avec le fichier de la solde pour une bonne maîtrise des dépenses de personnel ; que les efforts du Gouvernement, en vue de résorber les arriérés intérieurs et extérieurs, soient poursuivis ; que les dispositions soient prises pour la nomination de l'Agent comptable de la dette publique afin d'assurer un

meilleur suivi de l'endettement de l'Etat ; et que la Direction de la Dette Publique communique à la Cour copies des conventions et des accords de prêts signés au cours de la gestion, ainsi que le service de la dette, les états de rééchelonnements, des annulations et des remises de dettes.

Dans les coulisses, il est indiqué que l'Autorité concernée n'a pas jeté le rapport à la poubelle. On s'efforce pour que le prochain rapport soit moins critique vis-à-vis de l'exécution du budget général. Même si, au niveau de la Cour, on n'oublie pas de rappeler que les recommandations faites par la Cour au titre du rapport sur l'exécution du budget de l'Etat, gestion 2007, restées sans suite, ont été reconduites

Résultats de fortes pressions sur Ecobank

Kolapo Lawson jette l'éponge en faveur de André Siaka

Le Conseil d'administration de Ecobank Transnational Incorporated (ETI), réuni mardi à Accra, au Ghana, a annoncé la décision de son président, Kolapo Lawson, «de se mettre en retrait de son rôle de président. Il prendra sa retraite du Conseil le 31 décembre 2013 et passera le témoin à André Siaka comme président par intérim avec effet

immédiat». C'est le résultat d'une crise interne au groupe bancaire panafricain depuis septembre liée à une mal gouvernance dont on accuse M. Lawson et le directeur de la banque Thierry Tanoh. Ce qui a amené le président honoraire Gervais Djondo et des actionnaires majeurs soutenus par une partie du personnel à demander la démission de Kolapo Lawson.

«Ces derniers mois, a déclaré M. Lawson, de très fortes pressions ont été exercées sur l'organisation et sur ma propre personne dans les médias. Ceux-ci ont culminé avec des allégations, qui sont fausses, faites à la SEC du Nigéria, sur des questions relatives à la gouvernance de l'entreprise. Durant toute cette période, j'ai mené des discussions constructives sur la nécessité d'un examen indépendant de ces allégations. Le conseil a pris les décisions nécessaires pour nommer des parties indépendantes qui, j'en suis convaincu, mèneront les investigations sur ces allégations et examineront notre gouvernance d'entreprise avec le plus grand professionnalisme. Afin de conférer une entière crédibilité à ces enquêtes, j'ai décidé qu'il serait inapproprié pour moi d'être celui qui dirige ce processus. Le Conseil m'a

assuré de sa volonté de voir ces enquêtes aller jusqu'à leurs termes et je continuerai de mon côté de veiller à leur bon déroulement en tant que partie intéressée».

«Je suis tout à fait conscient de l'incertitude que cette spéculation médiatique actuelle a fait planer sur l'institution. Je tiens donc à prendre les mesures nécessaires pour mettre un terme à cette situation. En tant que premier responsable d'une telle institution, respectée à l'échelle mondiale, je dois agir quand il y a la moindre perception que les intérêts de celle-ci pourraient être à risque. Je cède donc mon poste de Président de Ecobank Transnational au Vice-Président actuel, Monsieur André Siaka», a indiqué Kolapo Lawson dans un communiqué de la banque.

A l'occasion, le conseil d'administration n'a pas manqué de louer les qualités de son président et le rôle majeur qui a été le sien pendant de très longues années au sein du groupe. Ayant administré Ecobank Nigeria, Ecobank Togo et le Groupe ETI pendant plus de 20 ans, on estime qu'il «a apporté une contribution vraiment exceptionnelle à cette grande entreprise panafricaine».

FOOTBALL/

Yaya Touré, seul représentant africain au Ballon d'Or 2013

La FIFA a dévoilé les noms des 23 prétendants encore en lice pour décrocher le Ballon d'Or 2013. Parmi les candidats en lice, Yaya Touré est l'unique ambassadeur du continent africain.

Seul contre tous, serait-on tenté de dire. Alors que la liste des 23 candidats encore en lice pour décrocher le Ballon d'Or vient d'être rendue publique, un constat est frappant : il n'y a qu'un seul représentant pour le continent africain. Et l'heureux élu se nomme Yaya Touré. Véritable métronome de Manchester City, le milieu de terrain devra cette année faire oublier les absences de Didier Drogba et autre Samuel Eto'o.

Si les anciens attaquants du Shanghai Shenhua et de l'Anzhi Makhachkala sont bel et bien revenus sur le continent européen, respectivement à Galatasaray et Chelsea, leurs séjours loin du Vieux continent leur ont sans doute coûté une place parmi les 23. 23 nominés parmi lesquels figurent bien évidemment le quadruple tenant du titre, Lionel Messi, tout comme ses deux principaux concurrents, le Portugais Cristiano Ronaldo et le Français Franck Ribéry.

Mais si Yaya Touré a une nouvelle fois été retenu dans cette liste, c'est bien évidemment grâce à ses prestations avec son club de Manchester City. Arrivé chez les Skyblues il y a maintenant quatre saisons, le petit frère de Kolo est au fil des années devenu un des membres indéboulonnables de l'effectif



mancunien, jusqu'à être promu vice-capitaine, juste derrière le Belge Vincent Kompany. Signe de la confiance qui lui est accordée.

Toujours est-il que ce ne sera sans doute pas cette année qu'un successeur au Libérien George Weah, pour l'heure seul africain à avoir remporté cette distinction en 1995, risque d'être trouvé. Avec la concurrence des Messi, Ronaldo, Ribéry, Ibrahimovic ou encore Falcao, voir Yaya Touré triompher relèverait de l'exploit. L'Éléphant

pourra toutefois espérer se consoler avec le trophée de meilleur joueur africain, qu'il détient maintenant depuis deux éditions.

Voici, par ordre alphabétique, la liste des 23 candidats au FIFA Ballon d'Or 2013 :
Gareth Bale (Pays de Galles), Edinson Cavani (Uruguay), Radamel Falcao (Colombie), Eden Hazard (Belgique), Zlatan Ibrahimović (Suède), Andrés Iniesta (Espagne), Philipp Lahm (Allemagne), Robert Lewandowski (Polo-

gne), Lionel Messi (Argentine), Thomas Müller (Allemagne), Manuel Neuer (Allemagne), Neymar (Brésil), Mesut Özil (Allemagne), Andrea Pirlo (Italie), Franck Ribéry (France), Arjen Robben (Pays-Bas), Cristiano Ronaldo (Portugal), Bastian Schweinsteiger (Allemagne), Luis Suárez (Uruguay), Thiago Silva (Brésil), Yaya Touré (Côte d'Ivoire), Robin van Persie (Pays-Bas), Xavi (Espagne).

Mondial cadets : La Côte d'Ivoire et le Nigeria en quarts

Les équipes de Côte d'Ivoire et du Nigeria se sont qualifiées pour les quarts de finale de la Coupe du monde des moins de 17 ans, ce 29 octobre 2013 aux Emirats arabes unis. Les Ivoiriens ont éliminé le Maroc 2-1. Le 2 novembre, ils affronteront des Argentins tombeurs 3-1 de la Tunisie. De leur côté, les Nigériens ont dominé l'Iran 4-1 et défieront l'Uruguay, le même jour.

Deux qualifiés sur quatre, c'est le bilan de l'Afrique en huitièmes de finale d'une Coupe du monde des moins de 17 ans (17 octobre-8 novembre) qui se déroule aux Emirats arabes unis. Les équipes de Côte d'Ivoire et du Nigeria ont validé leurs billets pour les quarts de finale du Mondial cadets, ce 29 octobre 2013.

L'Afrique a bien failli vivre un

nouvel exploit, après avoir déjà placé ses quatre engagés en huitièmes. Jamais, en effet, le football africain n'avait eu trois représentants en quarts dans un Mondial à 24 équipes. Mais la Tunisie a cédé 3-1 face à l'Argentine, après avoir fait jeu égal en première période.

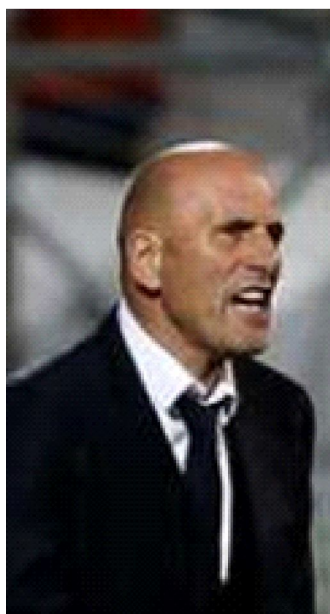
Champion et vice-champion d'Afrique en quarts

Résultat : les Argentins seront les adversaires des Ivoiriens en quarts, le 2 novembre. Les Éléphants, champions d'Afrique en titre, ont décroché leur place dans le top 8, un peu plus tôt dans la journée. La Côte d'Ivoire a écarté le Maroc 2-1. Les Ivoiriens avaient déjà privé les Marocains d'une finale de Coupe d'Afrique des nations U17 à domicile, le 23 avril

dernier.

Les Nigériens, enfin, ont tranquillement assuré leur qualification. Ils ont dominé l'Iran 4-1. Les Golden Eaglets croiseront la route de l'Uruguay au prochain tour, le 2 novembre. Le Nigeria reste le spécialiste de la Coupe du monde U17 avec trois titres remportés en 1985, 1993 et 2007.

Le coup de poker Baup pour relancer l'OM



L'Olympique de Marseille vient d'enregistrer une cinquième défaite de rang, la deuxième de suite à domicile. Sortis, samedi, sous les sifflets du Vélodrome, les hommes d'Elie Baup sont dans le dur. La saison n'est pas terminée pour autant, mais l'OM pointe déjà à six longueurs du podium. Un constat qui fait forcément jaser à l'heure où les Phocéens ont investi plus de 40 M€ lors du dernier mercato estival. Pour le moment, pas question pour autant de céder à la panique et de jouer à la famille désunie.

Publiquement soutenu par le président Vincent Labrune ainsi que par le directeur sportif José Anigo, le coach olympien compte bien s'appuyer sur cette confiance médiatique pour réaliser quelques changements. La Provence nous apprend en effet qu'à la suite du revers concédé contre Naples (1-2), Baup aurait pris la décision de mettre tous ses hommes au même pied d'égalité. Fini donc les statuts de titulaire indéboulonnable. Place à la jeunesse.

Un choix qui ne s'est pas encore traduit par un succès, mais Baup semble décidé à porter le projet marseillais. Des cadres tels

qu'André-Pierre Gignac, Jérémie Morel ont donc quelques soucis à se faire. Mais en recrutant quelques-uns des joueurs les plus prometteurs de la Ligue 1 (Thauvin, Lemina, Imbula entre autres), l'OM doit se méfier. Certes, un positionnement destiné à assurer l'avenir est à féliciter. Mais à l'OM, la patience est loin d'être une qualité reconnue. Et ça, les jeunes promus par Baup risquent de l'apprendre très rapidement. Car pour un club ayant mis plus de 40 M€ sur la table sans avoir vendu en contrepartie, terminer la saison en dehors du podium fera plus que jamais tâche.

FOOTBALL/

Le PSG officialise son juteux contrat avec QTA !

Le Paris Saint-Germain vient enfin d'officialiser son partenariat avec la Qatar Tourism Authority. Une signature qui permet au club de la capitale de décrocher un très beau contrat.

Les détracteurs du Paris Saint-Germain vont l'avoir mauvaise. Souvent critiqué pour signer de juteux contrats dont certains pensent qu'ils sont destinés à contourner le fair-play financier mis en place par l'UEFA, le club de la capitale vient d'envoyer un nouveau signal sur le Vieux continent. Hier soir, les Rouge-et-Bleu viennent en effet d'officialiser leur partenariat avec la Qatar Tourism Authority. Une association qui permettra au champion de France en titre de percevoir des sommes estimées entre 150 M€ et 200 M€ par saison, et ce, jusqu'en 2016.

« Qatar Tourism Authority (QTA) et le Paris Saint-Germain sont fiers d'écrire un nouveau chapitre de leur association, renforçant davantage les liens entre un club sportif de renommée mondiale et un pays dynamique en plein essor. Cette alliance entre QTA et le Paris Saint-Germain s'inscrit de manière durable, permettant à l'Office du Tourisme du Qatar de profiter de la puissance et du rayonnement du sport pour promouvoir la variété de son offre touristique. Pour toucher les marchés français et européens, le Paris Saint-Germain est vite apparu comme le partenaire idéal. Pour QTA, s'associer à l'un des meilleurs clubs d'Europe et à l'image de la ville de Paris, destination touristique par excellence, représente une formidable occasion de promouvoir le Qatar. Pour le Paris-Saint-Germain, ce partenariat innovant avec QTA soutient l'ambition du club dans son ascension fulgurante vers les sommets du sport européen. Il ouvre également de nouveaux marchés pour le club, en toute cohérence avec sa stratégie de développement mondial. Enfin, cette alliance permet au club de profiter des complexes sportifs d'entraînement ultramodernes du Qatar, tel que l'ASPIRE Zone », peut-on lire sur le communiqué.

FOOTBALL/

Ligue 1 : la guerre continue entre beIN Sport et Canal + !

Arrivée dans le paysage audiovisuel français durant l'été 2012, la filiale française de la chaîne Al Jazeera, beIN Sport, a les dents longues. Rapidement détentrice de nombreux droits télévisuels de sports tels que la Ligue 1, la Liga, le rugby à XIII ou la NBA, la chaîne présidée par un certain Nasser Al-Khelaifi mène une véritable guerre à son rival numéro un Canal+. Une bataille qui concerne surtout la Ligue 1. Car si la chaîne cryptée a conservé son traditionnel match du dimanche tout en pouvant diffuser certaines rencontres en même temps que sa rivale, C+ voit sa marge de manœuvre se réduire auprès des clubs de notre championnat.

Le Parisien confirme en effet que beIN Sport a passé des accords financiers avec quelques formations hexagonales afin d'avoir un accès exclusif aux joueurs ainsi qu'aux staffs techniques. L'exemple le plus parlant est bien sûr le Paris Saint-Germain. Unique chaîne de télévision à obtenir des interviews exclusives des stars franciliennes ou des nouvelles recrues rouge-et-bleu, beIN Sport offrirait au club de la capitale un chèque de plus de 500 000€ pour bénéficier de cette exclusivité. Paris n'est bien évidemment pas le seul club dans ce cas, même si les montants versés aux autres équipes sont nettement moins élevés.

Si l'Olympique de Marseille, partenaire avec Canal+, a repoussé l'approche de beIN Sport, Sochaux et Lorient ont, quant à eux, rejoint l'écurie « beIN » en échange de 40 000€ et 50 000€ annuels. Idem pour Saint-Étienne qui toucherait près de 350 000€ par saison. Également approché, le Stade Rennais espère quant à lui tirer plus des 80 000€ offerts par la chaîne. Une pratique qui a forcément provoqué l'ire de Canal+.

REPERES

Faure Gnassingbé sera reçu à l'Élysée en décembre

Après sa récente visite à Paris en France, le ministre de la Coopération, Robert Dussey, a balisé le chemin.

Dans quelques semaines, le président de la République, Faure Gnassingbé sera reçu à l'Élysée par le président français, François Hollande. C'est ce qu'a annoncé le site de jeune Afrique. Selon ce site d'information, Faure Gnassingbé sera à Paris en France les 6 et 7 décembre 2013 à l'occasion du sommet franco-Afrique sur la sécurité. Au cours de cette visite, le président togolais sera reçu par son homologue français pour discuter des relations franco-togolaises.

Pour une politique de volontariat plus développée

Une des salles de conférence de FOPADESC à Lomé est occupée depuis ce lundi matin et ceci pour 48 heures par les acteurs impliqués dans le Programme de volontariat national du Togo (Provonat), l'objectif étant de faire des propositions à l'endroit des décideurs en vue d'orienter autrement la politique de volontariat au Togo commencée il y a de cela un plus de deux ans avec 3 530 volontaires nationaux répartis dans différentes structures aussi bien étatiques que non étatiques sur toute l'étendue du territoire national.

Avec plus de 4 milliards de FCFA injectés par l'Etat dans le système dont le cadre juridique a été mis en place en février et mars 2011, des centres régionaux du volontariat ont été installés dans chaque région du pays, 28% des 300 premiers volontaires ont déjà quitté le volontariat pour un emploi décent. Des résultats encourageants qui conduisent aujourd'hui à un accroissement de candidatures au volontariat national et de demandes de mise à disposition de volontaires par des structures. En ce qui concerne les perspectives d'avenir, " nous pensons mettre en place prochainement un nouveau volet de Promotion du volontariat des jeunes déscolarisés et semi-scolarisés (Provonat-JDS) qui ciblerait les jeunes déscolarisés et semi-scolarisés de 15 à 35 ans et aurait pour ambition de mobiliser 5000 jeunes par an sur des travaux d'intérêt national ou communautaire", a déclaré Victoire Tomegah-Dogbé, ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat et de l'Emploi des jeunes.

Pour mieux disséminer le rapport de la Cvjr

La plate forme citoyenne justice et vérité a organisé une journée de sensibilisation à l'endroit des journalistes et organisation de la société civile le mercredi 23 octobre 2013.

Cette rencontre vise à sensibiliser les journalistes sur la vulgarisation du rapport de la Commission vérité justice et réconciliation (Cvjr). Ainsi, après la sensibilisation, les journalistes sont appelés à être des portes paroles auprès des populations pour vulgariser le rapport de la Cvjr. Plusieurs activités seront menées par les journalistes pour mieux disséminer le rapport de la Cvjr.

Habib pense plutôt à l'alternance

Les exclus du parti Union des Forces de Changement (UFC) de Gichrist Olympio ne vont pas créer leur propre formation politique comme l'ont fait Jean Pierre Fabre et Cies.

Seulement, les exclus du bureau directeur dont fait partie Nicodème Habia, Djimon Oré, Théophile Adjangba et Tsiméssé Gbéya attendent mener la lutte aux côtés de ceux qui veulent l'alternance au Togo. C'est du moins, ce qu'on peut tirer d'une interview de Nicodème Habia, ex-député de l'UFC et l'un des exclus. Exclut pour s'être opposé à une seconde entrée au gouvernement de l'UFC, les ex-protégés de Gilchrist disent être en harmonie avec leur conscience, étant donné que, l'objectif pour eux, c'était d'amener le parti à une assise pour que l'ensemble des délégués de ce parti puisse réfléchir pour la conduite à tenir après l'échec cuisant du parti aux dernières législatives du 25 Juillet 2013 avec 3 députés pour le parti. Selon Nicodème Habia, le Togo compte beaucoup de partis politiques qu'ils ne peuvent plus en créer. " Je ne crois pas qu'on aura encore besoin de créer un autre parti politique. Nous n'avons pas besoin de créer un parti pour mener une lutte aux côtés des autres partis politiques. Ce qui nous importe aujourd'hui, c'est l'alternance politique dans le pays et nous sommes là pour accompagner tous ceux qui se battent pour cette alternance politique", a déclaré Nicodème Habia. Il a également clarifié les rumeurs selon lesquelles, c'est parce qu'ils n'ont de chance d'être choisis par le parti pour entrer au gouvernement qu'ils naviguent à contre-courant du parti, est un argument totalement fausse. " Nous faisons une lutte en faveur du peuple. Nous avons eu sept ministres dans le précédent gouvernement et nous n'avons pas pu changer quoi que ce soit, ce n'est pas avec trois ministres que nous ferions quelque chose aujourd'hui. Nous disons tout simplement que l'UFC n'a pas besoin d'aller au gouvernement. Tout ce que nous voulons, c'est de ramener l'apaisement au sein de ce parti et avec la volonté, rien n'est impossible", dit-il. Qui Nicodème Habia soutiendra-t-il pour que le vœu pieux, celui de l'alternance soit possible ? L'homme est clair et limpide : " Je préférerais un candidat unique qui a l'onction de toute l'opposition togolaise. Même si c'est Agboyibo ou Gnininvi, je vais les soutenir (rire)", conclut-il.

Littérature

A quoi bon des poètes en temps de détresse?

Jamais ils ne se sont tutoyés. Et tout les séparait. Les deux têtes de l'aigle bicéphale de la Cacanie, ce «laboratoire du crépuscule» européen. Stefan Zweig et Joseph Roth. La publication de leur correspondance nous donne un passionnant roman épistolaire.

Et un ouvrage de référence, l'éditeur a cent fois raison de le souligner, en raison de l'appareil de notes de ces deux spécialistes de Joseph Roth (*La marche de Radezky*) que sont Madeleine Rietra et Rainer-Joachim Siegel. Deux grands thèmes courent tout au long de ce roman. Le premier est lié à la montée des menaces. Celles-ci sont-elles sous-estimées ou surestimées par les intellectuels et les écrivains de l'époque ? Une chose est sûre : ces deux écueils fracassent souvent toute velléité de rébellion ou de résistance même «en cette heure infernale où la bête est couronnée». N'y tenant plus, Roth interpelle Zweig: «C'est une lutte à la vie à la mort entre la culture européenne et la Prusse. Vous ne vous en rendez vraiment pas compte?» La suite montre que Zweig avait saisi cet enjeu au plus profond de sa chair. Le second thème est l'écriture. L'angoisse de ne plus écrire, la peur de redire, de trop dire, de mal dire. Les deux hommes reconnaissent leur incapacité à livrer

à leurs éditeurs un texte qui ne soit pas abouti («ce n'est physiquement pas possible»). «Ce sont là les offres terribles des écrivains minables, écrit Roth : «je vous montre trois chapitres», etc. Ça veut dire quoi trois chapitres ou la moitié?» Lutte inégale mais lutte nécessaire entre le pot de terre et le pot de fer.

A quoi bon des poètes en temps de détresse? On connaît la célèbre question de Hölderlin. Un élément de réponse nous est donné avec le recueil d'articles écrits par Mahmoud Darwich. Même si ce recueil rassemble des textes écrits après le retour en Palestine du poète en 1993, le thème de l'exil affleure à chaque page. Cet exil plus réel que cet État palestinien qui ressemble de plus en plus aux taches sur le pelage d'un léopard. Darwich n'épargne personne : «Qui appeler quand tu es le champ de bataille où s'affrontent tes assassins?» Pourquoi des poètes? Parce que la langue est le dernier refuge où peuvent habiter ceux qui n'ont ni maison ni terre. Parce que la violence leur est étrangère et qu'ils gardent cette étincelle à partir de laquelle tout peut se reconstruire. Non sans humour Darwich nous dit : «L'une des tragédies cumulées de Troie vient du fait que personne ne s'est mis à la recherche des tablettes sur lesquelles le poète de Troie avait



Stefan Zweig

rédigé son histoire.»

Il y a des sentiers qui mènent à la haute littérature. C'est ce chemin qui conduit le lecteur vers une vaste clairière lumineuse au sein de la jungle éditoriale, que viennent d'arpenter Pierre-Marc de Biasi, Alexandre Gefen et bien d'autres. Les actes du colloque de Cerisy consacré à Pierre Michon sont d'une richesse inouïe puisqu'ils nous parlent de l'héritage littéraire et des mythes, des «gens de peu» et des tutoyeurs de Dieu, de toutes ces énergies «qui dressent l'homme ou qui l'abattent». Difficile de dire si Michon est déjà un classique comme le fut en son temps Julien Gracq. Cette question est importante au moment où son oeuvre (surtout après le succès des Onze) conquiert de nouveaux cercles de lecteurs. Elle est dangereuse car elle peut impressionner et faire partir vers

de mauvaises directions. Tout comme Pascal Quignard, Jean Échenoz ou Pierre Bergounioux, Michon est étranger à tout académisme. Ces «Vies minuscules» appartiennent à la littérature majuscule. Elles répondent très bien à cette définition qu'Italo Calvino donne des classiques : «Un classique est un livre qui n'a jamais fini de dire ce qu'il a à dire.» Un classique, et dans ce sens Michon en est incontestablement un, ne «sert» à rien, il ouvre juste un peu plus notre esprit, c'est la main du potier qui transforme la masse d'argile en vase. C'est l'histoire que Calvino et Cioran empruntent à la légende : «Alors qu'on préparait la ciguë, Socrate était en train d'apprendre un air de flûte. «À quoi cela servira-t-il ? lui demande-t-on. - À savoir cet air avant de mourir.»»

Littérature

Les prix littéraires, une exception française ?

Alors que s'ouvre la saison des prix, et que le Goncourt fête ses 110 ans, deux livres éclairent cette tradition à la fois littéraire et commerciale.

Chaque année, d'août à novembre, la saison littéraire prend son essor. Les auteurs, à qui l'on octroie rarement ce privilège, se retrouvent à la une des médias, des floppées de journalistes attendent devant le restaurant Drouant le verdict des jurys du Goncourt ou du Renaudot. Cette folie des prix est-elle une exception culturelle française ? Les États-Unis ont bien le Pulitzer et le National Book Award, l'Allemagne le Deutscher Buchpreis, et l'édition japonaise fonctionne en grande partie grâce aux prix et aux concours littéraires, mais, hormis peut-être le Booker Prize britannique, aucune de ces récompenses ne rencontre autant d'échos que notre Goncourt. En 2008, le Guide des prix et concours littéraires de Bertrand Labes (éd. du Rocher) recense plus de deux mille récompenses décernées chaque année en France par des institutions publiques ou privées, des académies, des associations, ou même des individus. Avec cela, nous remportons de très loin la palme des plus grands distributeurs de prix. L'émulation causée par ces distinctions participe de la vie littéraire, au point que l'édition s'est progressivement organisée en fonction de celles-ci : en regroupant la grande majorité des parutions à la fin de l'été, pour qu'elles aient une chance d'être sélectionnées, c'est le milieu de l'édition, relayé par la critique journalistique, qui a donné naissance à ce que l'on appelle la «saison littéraire», autre spécialité locale.

Financièrement, chacun y trouve son compte - de l'auteur au libraire, en passant par l'éditeur et le journaliste -, mais la remise de prix est aussi l'occasion de furieux débats intellectuels autour des qualités de tel ou tel livre sélectionné ou injustement rejeté. En dépit des dérives qui lui sont fréquemment reprochées, parfois à raison - manipulations, stratégies commerciales, guerres d'influence -, la saison a donc le mérite de faire parler de littérature pendant presque quatre mois, un avantage considérable dans cette période de déclin du nombre de lecteurs.

Aujourd'hui à la base de l'organisation éditoriale, les prix littéraires sont considérés comme un phénomène unique, «oxymorique», selon le terme de l'universitaire Sylvie Ducas : ils rassemblent les concepts censément opposés d'économie et de littérature, mais leur influence, dans un domaine comme dans l'autre, ne peut être mise en doute. La preuve en est le développement récent d'études et de recherches sur un sujet considéré jusqu'alors comme anecdotique. Parmi elles, on relève deux ouvrages parus récemment : *La Littérature à quel(s) prix ?*, de Sylvie Ducas et Du côté de chez Drouant, de Pierre Assouline, membre de l'académie Goncourt et notamment collaborateur du Magazine Littéraire. Ce dernier fait la chronique des cent dix années d'existence du plus important prix littéraire français, «qui ne va pas à un écrivain, encore moins à un éditeur, tient-il à rappeler, mais bien à une oeuvre d'imagination en prose parue dans l'année». Le recul lui permet de

porter un regard objectif sur les évolutions et les tensions qui ont secoué «les dix», ainsi que sur les choix des jurés, depuis 1903 jusqu'à sa propre entrée au cénacle, en 2012.

Mythologies et ritualisation

Sylvie Ducas, de son côté, se propose d'analyser en profondeur les tenants et aboutissants des principales distinctions littéraires françaises. Elle dresse un panorama des différents types de prix, le traditionnel (Goncourt), le contestataire (Femina), l'ironique (Renaudot), le participatif (prix des lectrices de Elle), le professionnel (prix des libraires) ou le labellisé (prix du roman Fnac). La liste est longue, car très complète, dans cet essai n'omettant ni la bande dessinée ni le livre numérique. En étudiant le système et le fonctionnement de ces distinctions, elle fait ressortir une mythologie, un

processus de ritualisation (dont les couverts en vermeil des Goncourt ou les fauteuils tendus de velours des académiciens ne sont que les exemples les plus évidents, chaque prix ayant son lieu de remise, sa cérémonie et ses fidèles) : faux-semblant de messe littéraire qui tend à (re)sacraliser la figure de l'auteur. Sylvie Ducas et Pierre Assouline se rejoignent pour affirmer que cette comédie annuelle, bien qu'elle participe d'une gigantesque industrie, n'est pas à rejeter. D'une part, parce que le monde du livre et les auteurs ont besoin de ce coup de projecteur, mais surtout parce que, en soulevant les débats et en éclairant les enjeux autour d'écrits contemporains, elle permet à la littérature de rester vivante

Le magazine littéraire



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Grâce à la Fondation Konrad Adenauer

Le CAR insère l'Economie Sociale de Marché dans son agenda politique

Les responsables du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) bénéficient du 29 au 31 octobre 2013, d'un atelier de formation sur la nécessité d'une économie sociale de marché dans l'agenda du parti. L'événement qui est une initiative de la Fondation Konrad Adenauer (FKA), a eu pour cadre, l'hôtel Sancta Maria à Lomé

Etonam Sossou

Les différents mouvements sociaux qui se succèdent tant au Togo que dans la sous région interpellent la conscience des responsables du parti politique le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR). Ces événements doivent en effet, toujours porter vers l'approfondissement de la question de l'économie car l'économie est sensible. C'est dans ce contexte que la Fondation Konrad Adenauer (FKA), a organisé cette formation de trois jours dans l'intérêt des

responsables du CAR. Cet atelier vise à amener le parti à mettre l'ESM dans les activités quotidiennes et événementielles du parti. Quatre communications présentées par des experts, ont permis aux participants de réfléchir sur différents thématiques à savoir: «le cadre institutionnel et l'environnement des affaires»; «l'éducation et la formation des jeunes»; «les infrastructures économiques et la politique de l'emploi»; «l'environnement et le tourisme»; «l'industrie et les échanges commerciaux»; «quelles sont les relations du CAR avec le parti au pouvoir

(concurrence ou coopération ? » ... et enfin «quelle est la personnalité la plus importante du Togo pour le parti ».

«Le Togo est un pays plein d'énergie qui a besoin d'une liberté économique entraînant la création d'emplois et une stratégie de l'entrepreneuriat », a déclaré Mme Elke Erlecke, représentante du bureau régional de la FKA. Les résultats attendus à l'issue de ces échanges sont entre autres de voir naître des militants du Comité d'Action pour le Renouveau dynamiques à divers niveaux



Début de partenariat entre la CEET et Moov-Togo

Les factures d'électricité désormais payables via FLOOZ

Etonam Sossou

Plus de retard dans le paiement des factures d'électricité pour manque de temps, la société de téléphonie mobile Moov et la Compagnie d'Énergie Électrique du Togo (CEET) ont signé le 29 octobre 2013, un partenariat pouvant permettre à tout abonné Moov de payer ses factures depuis son téléphone. La CEET vient ainsi par ce partenariat diversifier ses points de décaissement qui offre un service non limité 24h/24, 7j/7] à ses clients surtout celles qui se trouvent dans des localités reculées où elle n'a pas de représentation. «Nous voulons offrir à nos clients un service de proximité et leur éviter les désagréments causés par les retards de paiement des factures », a affirmé le Directeur



Général de la CEET, Dr. Gnané Djétéli.

Pour payer sa facture ses factures d'électricité par Flooz il faut tout d'abord avoir un compte flooz ce qui donne droit à une référence client. Ensuite écrire le montant de

la facture actuelle et le montant des impayées s'il y en a contre le paiement de 300F pour les montants compris entre 5 et 50000F et 500F pour celles qui vont au-delà de 50000F.

capables de défendre les valeurs de l'économie sociale de marché pour le développement réel et authentique du Togo.

Pour le président national du CAR, Me Dodji Apévon, cet atelier amènera les responsables de son parti à cerner les contours du concept de l'ESM dans le contexte togolais et renforcer leur engagement pour la bonne gouvernance.

Le concept de l'Economie Sociale de Marché se base sur les principes de la solidarité et de subsidiarité. Il réunit ainsi les

atouts d'un marché libre et les avantages d'une régulation fiable par l'Etat tout en mettant au centre l'individu.

La Konrad-Adenauer-Stiftung (KAS) est une fondation politique allemande liée au mouvement chrétien-démocrate et financée par des fonds publics. Fondée en 1956 elle porte depuis 1964 le nom du premier chancelier allemand dont les principes guident ses actions. Depuis 20 ans, le Programme Dialogue Politique en Afrique de l'Ouest (PDWA) de la KAS œuvre pour

la promotion et la consolidation de la démocratie, du dialogue politique et des principes de l'Economie Sociale de Marché en Afrique de l'Ouest. Pour atteindre ces objectifs, le projet avec siège à Cotonou encourage la création de réseaux d'institutions et de personnalités à travers l'organisation des activités telles que les séminaires, les voyages d'études et des bourses de formation au Bénin, Burkina Faso, Niger et Togo.

Comprendre le lien entre la virilité et le succès

Deux conférences les 9 et 16 novembre prochain à Lomé

En prélude aux deux conférences les 9 et 16 novembre prochain, Séverin Vias, fondateur de L'Académie des Coaches et Créateur du système intégré du Contrôle de Virilité Total était face aux journalistes à Lomé le 29

l'histoire d'apprendre les techniques ultimes pour avoir un Contrôle Total de sa Virilité », a déclaré Séverin Vias. Avant d'énumérer quelques raisons qui l'ont poussé à organiser ce genre de rencontre qui sont : la capacité

rayonnement naturel et pénétrant des Mâles surpuissants c'est à dire cette aura spéciale qui attire magnétiquement les femmes et commande le respect automatique des autres hommes.

«Empreintes du succès», le second thème a pour but d'informer le public que le succès véritable a une structure donnée, une sorte de recette dont la découverte permet comme une formule naturelle et simple de pouvoir reproduire la réussite de façon volontaire, répétitive et automatique. Séverin Vias promet aux participants une rencontre qui donnera les clés et les outils efficaces qui marchent réellement dans la vie de tous les jours pour reproduire facilement et rapidement leur réussite. «Il s'agit des stratégies avancées et les codes secrets de la réussite», précise-t-il.



octobre 2013. Les discussions ont tourné autour des thèmes : « contrôle de virilité total » et « empreintes du succès ».

Pour le 1^{er} thème : « contrôle de virilité total », le but est d'informer le public qu'« il est désormais possible pour la première fois dans

d'avoir des gardes à vous viriles fermes et solides pratiquement sur commande quand l'on veut, et où l'on veut ; le contrôle absolu sur son endurance au lit et pouvoir donner du plaisir aussi longtemps que l'on veut et contribuer ainsi à rendre son partenaire plus heureuse et le

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1188 DE LOTO BENZ DU 23 OCTOBRE 2013

Nous sommes le mercredi 23 octobre 2013 et le tirage de Loto Benz auquel nous prenons part porte le N°1188.

Lors du dernier tirage, c'est à LOME, ATAKPAME, BADOU et TABLIGBO que des gagnants de gros lots ont été enregistrés.

En effet, dans la capitale, nous avons recensé deux lots de 750.000F CFA, auprès des opérateurs 7129 et 7722.

C'est un lot de 500.000F CFA et un gros lot de 1.000.000 FCFA qui ont fait le bonheur de nos parieurs qui ont tenté leur chance sur les points de vente 2108 et 2155, basés à BADOU.

A ATAKPAME et à TABLIGBO, nous avons recensé respectivement sur les points de vente 2043 et 3908 un gros lot de 1.000.000 FCFA et un super gros lot de 3.000.000 FCFA.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS ! BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1188 de LOTO BENZ du mercredi 23 OCTOBRE 2013

Numéro de base

65

62

81

35

69